

Nouvelles Brèves

Mairie



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population de Selles Saint Denis a eu lieu du 21 janvier 2016 au 20 février 2016. Accepter le recensement est obligatoire. Participer au recensement est un acte de civisme. La collectivité reçoit de l'Etat des aides et dotations qui sont calculées en prenant en compte le nombre d'habitants officiellement recensés. Merci à tous ceux qui ont participé et aidé au recensement. Ceux qui pour de multiples raisons n'auraient pas pu fournir aux agents recenseurs les informations demandées sont invités à venir rapidement en Mairie s'acquitter de cette tâche.

SECURITE DES DEPLACEMENTS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le matin et le soir et surtout la nuit il est conseillé aux personnes circulant à pieds ou à vélo dans les rues du village ou sur les routes de faire très attention à signaler leur présence par le port d'articles réfléchissants, gilets ou autres. Cette recommandation s'adresse particulièrement aux jeunes collégiens et lycéens sur le trajet vers les points de ramassage des transports scolaires.

PARTICIPATION CITOYENNE ET VIGILANCE

Comme nous-mêmes vous constatez qu'en France, les procédures administratives sont exagérément longues. Malgré plusieurs relances depuis des semaines nous sommes toujours dans l'attente de connaître la date à laquelle M. Le Sous Préfet de Romorantin et M. Le Colonel CHUBERRE commandant le groupement de gendarmerie de Loir et Cher viendront signer l'avenant qui élargit au sein du village le processus

Si vous observez des attitudes anormales autour des candélabres de votre rue ou d'ailleurs signalez-le sans tarder à la police municipale ou à la gendarmerie via le référent de votre secteur si vous le connaissez.

ENTRETIEN DE LA BEAUCE

Qu'est-ce qu'il est beau notre petit cours d'eau avec ses berges nettoyées. Grand merci aux riverains en particulier entre la rue de plaisance et la rue de la gare, pour le travail réalisé. L'accessibilité et l'écoulement des eaux s'en trouvent bien améliorés. Ne perdez pas le bénéfice du gros travail réalisé. Continuez d'entretenir régulièrement. Merci et bravo.

INSCRIPTIONS POUR LA PROCHAINE RENTREE SCOLAIRE

Rentrée scolaire 2016-2017

Pour les enfants nés en 2013 et les nouveaux arrivants sur la commune.

Les inscriptions se font en Mairie du lundi au vendredi aux heures d'ouvertures.

Parents munissez-vous de:

- Livret de famille
- Carnet de santé
- Un justificatif de domicile
- Un certificat de radiation pour les enfants précédemment scolarisés dans un autre établissement.

CONSEILS DE PREVENTION

Afin d'éviter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone il est recommandé aux habitants de chaque logement :

- De faire entretenir régulièrement (au moins 1 fois par an) les appareils à combustion par un professionnel qualifié
- De maintenir les ventilations en nombre et ne jamais les obstruer.
- D'effectuer le ramonage "mécanique" des conduits d'évacuation des gaz brûlés (y compris pour les appareils fonctionnant au gaz).

Les Festivités de Mars

- **Samedi 12 – Repas dansant organisé par l'Association de Chasse Communale à la salle des fêtes**
- **Samedi 12 – Critérium VTT Jeunes organisé par les Raboliots 41 – La Ferté Imbault**
- **Samedi 19 – Cérémonie Commémorative de la fin de la Guerre d'Algérie**
Rassemblement 10h15 devant la Mairie
- **Samedi 19 – Carnaval des enfants organisé par le Comité des Fêtes et la Commune**
Départ 15 h à la salle des fêtes